

FICHE DE VOEUX 2024 - 2025

Spectacles en séance scolaire et spectacles tout public
1 fiche par classe à retourner avant le **vendredi 20 septembre 2024**

TARIFS PAR ÉLÈVE

Spectacle en séance scolaire au Dôme

Maternelle, élémentaire : **6€**
Collège, Lycée, IME : **7,50€**

Spectacle sur les Chemins d'Artistes

Maternelle et élémentaire : **5,50€**
Collège, Lycée, IME : **6,50€**

Spectacle tout public au Dôme

Maternelle, élémentaire, collège et IME : **10€**
Lycée : **12€**

Gratuit pour les accompagnateurs

1 accompagnateur.ice pour 8 enfants de maternelle,
2 par classe d'élémentaire, collège et lycée.
Tout accompagnateur supplémentaire paiera sa place au même tarif que les élèves qu'il accompagne.

Infos établissement

Nom et type de l'établissement scolaire :
Adresse :
Commune : Code postal :
Téléphone :
Coordonnées de l'intendant.e / personne chargée du règlement :

Infos classe

Classe / âge :
Nom de l'enseignant.e/éducateur.ice :
E-mail :
Portable de l'enseignant.e/éducateur.ice :

Projet artistique et culturel en partenariat avec Le Dôme Théâtre :

Oui Non Dispositif :

MODES DE RÈGLEMENT :

Chèque à l'ordre de ADAC (Association pour le Développement d'Albertville et de son territoire par la Culture)

Virement Bon de commande PASS'Région Pass Culture

↪ Code établissement :

VOEUX	SPECTACLE	DATE	HORAIRE	RÉPONSE DU THÉÂTRE	
N°1				ACCEPTÉ	REFUSÉ
N°2				ACCEPTÉ	REFUSÉ
N°3				ACCEPTÉ	REFUSÉ
Joker	SPECTACLE DE RECOURS ÉVENTUEL			ACCEPTÉ	REFUSÉ

Rappels : Les spectacles *Ombre d'elles* et *Un oiseau* ne se déroulent pas au Dôme Théâtre, mais dans les villages dans le cadre de **Chemins d'Artistes**.

Les Petites Sections ne sont pas acceptées sur le spectacle ViE.

Nombre d'élèves :

Nbre d'accompagnateur.ices :

Nbre de personnes(s) à mobilité réduite :

Signature du/de la directeur.ice et de l'enseignant.e :

<p>CADRE RÉSERVÉ DÔME THÉÂTRE</p> <p>Montant de l'acompte demandé :€</p> <p>Montant de la commande :€</p> <p>N° de commande :</p>



ATTENTION :

En cas de réponse positive, ce document rempli par nos soins vous sera retourné et tiendra lieu d'engagement de votre part. La réservation ne sera effective qu'après réception d'un chèque (ou virement) d'acompte ou d'un bon de commande dans les plus brefs délais. Pour les règlements pas virement, merci de préciser le n° de commande dans le motif du virement.

Les spectacles en séance tout public doivent être entièrement réglés **3 semaines** avant la représentation. Les séances scolaires sont soumises à un acompte et facturées à l'issue du spectacle au nombre réel d'élèves présents.

Merci de revenir vers nous dès réception si la proposition ne vous convient pas !

En cas d'annulation de votre part, l'acompte versé ne sera pas remboursé.

En cas de force majeure, un avoir sera établi, il sera valable sur le reste de l'année civile en cours.

En cas de retard le jour de la représentation, merci de prévenir en appelant le 04 79 10 44 80.

Aucune entrée en salle n'est possible une fois le spectacle commencé.

*Nous vous invitons à vous présenter **15 minutes** avant le début de la représentation.*